

LE CAHIER MUNICIPAL



GUIDE DES LOISIRS PRINTEMPS-ÉTÉ

Quelle activité choisirez-vous pour agrémenter votre printemps ou votre été?

Le guide est disponible en ligne dès maintenant au ► ville.levis.qc.ca

INSCRIVEZ-VOUS DÈS LE 18 MARS À 19 H

Les périodes principales d'inscription aux activités offertes par la Ville ce printemps sont :

En ligne au ► ville.levis.qc.ca → Lundi 18 mars 19 h au dimanche 24 mars 23 h 59

Par téléphone au **418 835-8574** → Lundi 18 mars 19 h à 21 h

Pour les dates d'inscription aux activités des organismes, consultez leurs sites Web.

Ayez en main votre numéro de client

Chaque personne (adulte, enfant ET parent payeur) doit avoir son numéro de client pour s'inscrire aux loisirs offerts par la Ville. Avez-vous le vôtre? Votre dossier est-il à jour (téléphone, courriel, adresse)? Si non, demandez-le sans tarder :

- Remplissez notre formulaire en ligne au ► ville.levis.qc.ca/clientslaisirs ou
- Appelez le **311** sur les heures de bureau

CONSULTATION PUBLIQUE

Des séances de consultation sont prévues pour le projet de règlement suivant :

- Projet de règlement RV-2024-34-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (concordance du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement au Règlement RV-2023-34-10 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

Ce projet de règlement vise à ajuster les limites de certaines zones d'habitation avec la nouvelle délimitation du périmètre d'urbanisation dans le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon et de créer une nouvelle zone mixte dans le secteur de Sainte-Hélène-de-Breakeyville. Cette modification donne suite à une décision de la CPTAQ et est effectuée en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement.

Les séances de consultation du projet de règlement ci-dessus auront lieu aux dates et aux endroits suivants :

- Le **19 mars 2024 à 18 h 30** à la salle du conseil de l'hôtel de ville : 2175, chemin du Fleuve, secteur Saint-Romuald.
- Le **26 mars 2024 à 18 h 30** à la salle Carrefour du Centre communautaire Le Carrefour : 1325, rue de Saint-Denis, secteur Saint-Rédempteur.

Une consultation écrite, accompagnant l'assemblée publique de consultation, aura lieu du **5 au 25 mars 2024**.

Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur le projet de règlement ci dessus par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

Consultez les avis publics à l'adresse suivante ► ville.levis.qc.ca/taxes-permis-règlements/avis-publics

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVELLE PLATEFORME EN LIGNE POUR VOUS INSCRIRE AUX ACTIVITÉS DES BIBLIOTHÈQUES!



Nous sommes ravis de vous présenter notre tout nouveau système d'inscription, simplifiant votre accès à une multitude d'activités passionnantes au sein des bibliothèques. Profitez de nombreux avantages avec cette plateforme innovante :

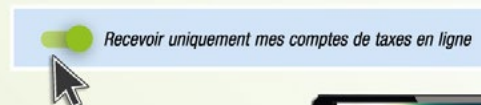
- Une seule méthode pour toutes les activités
- Une carte d'abonné à la bibliothèque, pas de numéro de client
- Service sans frais
- Plus facile de naviguer

N'attendez plus, explorez nos activités et inscrivez-vous dès maintenant!

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AU COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Posez un geste pour l'environnement en renonçant à la version papier de votre compte de taxes.

Allez au ville.levis.qc.ca/taxes et cliquez sur *Compte de taxes en ligne*.



Nouveauté!

Grâce au compte de taxes en ligne, vous pouvez désormais consulter le solde de votre compte actuel.



APPEL D'INTÉRÊT

FOURNITURE D'UNE SOLUTION TECHNOLOGIQUE DE TYPE DATI (DISPOSITIF D'ALARME DU TRAVAILLEUR ISOLÉ) NO : 2024-50-28

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le **2 avril 2024**, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUSMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.